



INFORMATION SUR LA VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

PRESENTATION GENERALE

La VAE permet à toute personne de valider les acquis issus de son expérience et d'obtenir une certification professionnelle reconnue. Certification pour un diplôme enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

C'est une alternative à la formation professionnelle. C'est une démarche plus rapide et moins coûteuse car souvent prise en charge.

OBJECTIFS

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) offre une occasion unique de renforcer son estime de soi, de trouver une satisfaction personnelle, parfois elle est perçue comme une revanche sur la vie.

Ce processus peut non seulement permettre d'évoluer dans son poste actuel, ouvrant la voie à une meilleure rémunération, mais aussi faciliter l'accès à des promotions ou à de nouvelles responsabilités.

Par ailleurs, cela augmente significativement les chances de décrocher un emploi ou d'obtenir le diplôme nécessaire pour s'inscrire à une formation de niveau supérieur ou pour se présenter à un concours, marquant ainsi une étape décisive dans le développement professionnel et personnel.

LIEU DE LA FORMATION

Nos locaux :

49 boulevard de la liberté à
Rennes.

Présentiel, distanciel, hybride.

MODALITES D'INSCRIPTION - PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Après vérification que notre offre correspond à vos attentes :

- Inscription en direct via le site mon CPF :

www.moncompteformation.gouv.fr/

- Si prise en charge par un OPCO / Pôle Emploi (AIF) ou fonds propres de votre entreprise : faire directement la demande à l'organisme.
- Si diplôme inscrit sur le site de France VAE, mise en place du dossier par nos soins.
- Si vous optez pour une prise en charge personnelle, avant toute inscription, nous vous ferons parvenir un contrat de formation, le programme détaillé, le Règlement Intérieur ainsi que les Conditions Générales de Vente.

LA VAE : un parcours en 3 étapes

- Dépôt du dossier de recevabilité (Livret 1)
- Rédaction (Livret 2)
- Entretien devant un jury.

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

Avant de prendre tout engagement, il est essentiel de procéder à un **échange**, que ce soit en présentiel ou à distance. L'objectif principal est de s'assurer que la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) constitue l'outil le plus adapté au regard de l'objectif poursuivi.

Nous offrons un support dans la **rédaction du Livret 1**, une étape menant à l'acceptation de votre projet. Suite à l'approbation de votre dossier par l'organisme délivrant le diplôme visé, nous vous accompagnons également dans l'**élaboration du Livret 2**, en fournissant une aide précieuse pour sa rédaction.

En plus de l'assistance à la rédaction, notre service comprend une **préparation détaillée à l'épreuve orale**, suivie d'un débriefing immédiat pour discuter des points forts et des axes d'amélioration.

Livret 1 : Dossier de Recevabilité

Ce premier livret vise à établir l'éligibilité du candidat à la VAE. Il comprend :

- Informations personnelles et professionnelles.
- Détail des expériences professionnelles et formations.
- Justificatifs d'activité attestant des compétences et expériences.

Livret 2 : Dossier de Validation

Après validation du Livret 1, le candidat élabore le Livret 2, centré sur :

- Description précise des activités professionnelles et compétences acquises en lien avec le diplôme visé.
- Analyse critique des expériences et réflexion sur l'évolution des compétences.
- Preuves concrètes des compétences via documents supports et exemples.

Préparation à l'oral

Assistance via une "Trame de présentation" pour structurer votre exposé. Inclus mise en situation réelle, débriefing à chaud et coaching sur les compétences transversales (soft skills).

MOYEN ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Clarifier les attentes pour orienter précisément le candidat,
- Offrir un soutien continu pendant la période de préparation, en encourageant notamment le travail d'écriture pour exprimer clairement les compétences et les expériences,
- Aider le candidat à articuler sa pratique professionnelle, à analyser en profondeur les situations de travail vécues, à prendre du recul sur ses expériences, et à structurer ses idées de manière cohérente,
- Renforcer la motivation à travers des feedbacks constructifs en fonction des difficultés rencontrées,
- Préparer le candidat à sa présentation devant le jury, en peaufinant à la fois le fond et la forme de sa communication,
- Proposer un débriefing à chaud après l'entretien avec le jury pour évaluer les points forts et les axes d'amélioration.

PROFIL DE L'ACCOMPAGNATRICE



Après une carrière en tant qu'Expert-Comptable/Commissaire aux comptes puis de Directrice Administrative, Financière et Ressources Humaines, **Véronique Cognault** s'est orientée vers le coaching professionnel.

Obtention en 2020 du titre de **coach professionnel** (titre inscrit au **R.N.C.P** Niveau II par arrêté publié au J.O. du 07/06/2016 Code NSF 315 et Niveau 6 (Nomenclature Europe)),

Spécialisation de coach en entreprise et en transition de carrière auprès de l'Ecole Supérieur de Coaching et **certification pour accompagner la sécurisation des parcours professionnels ICS®** Niveau 2 (Code NSF : 413, Formacode : 15054).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation à chaud de la satisfaction stagiaire
- Evaluation à froid auprès du commanditaire
- Evaluation à froid du stagiaire

DUREE

Selon le mode de financement, l'accompagnement peut aller jusqu'à 34 heures. En plus de l'accompagnement, il faut prévoir du temps de travail personnel (pour une heure de travail avec nous, il faut compter 5 à 6 heures de travail personnel complémentaire).

TARIFS

Fonction du mode de financement et de la durée d'accompagnement qui sera définie avec vous et qui pourra faire l'objet d'un avenant complémentaire.

Prévoir des frais supplémentaires tels que frais demandés par le certificateur, frais de transport, hébergement, restauration

Exemple de valeur pour un accompagnement de 20 heures

2 500 euros auxquels il faudra ajouter des frais supplémentaires (frais de jury ou de dossier) demandés par le certificateur selon le diplôme visé. Jusqu'au BAC + 2, ils sont à ce jour en moyenne de 250€ et le cas échéant des frais de déplacement, restauration, hébergement.

En cas de prise en charge par le participant à titre personnel, possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais (contactez-nous pour plus de renseignements).

MODALITÉS TECHNIQUES

En cas d'accompagnement en distanciel : Utilisation de Zoom. Lien Zoom envoyé la veille de la formation.

MODALITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

L'accompagnatrice est joignable au 06 74 68 09 05 en cas de problèmes de connexion.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Tout sera mis en œuvre pour faciliter l'accès à la VAE aux Personnes en Situation de Handicap. Nous contacter afin d'analyser votre besoin de compensation et mettre en place des démarches répondant aux exigences.

La prestation peut également être réalisée à distance avec un système de visio-conférence.

Référent Handicap : Véronique Cognault 06.74.68.09.05 - cognault.veronique@gmail.com

POLITIQUE d'ACCESSIBILITE et CONDITIONS ACCES

Notre politique d'accessibilité à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) vise à garantir que toute personne désireuse de faire valoir ses compétences professionnelles puisse le faire dans des conditions optimales. Nous nous engageons à fournir un cadre inclusif, soutenant l'égalité des chances pour tous, indépendamment de l'âge, du genre, de la situation professionnelle ou du niveau de formation initiale.

Les conditions d'accès à la VAE sont conçues pour être larges et inclusives, nécessitant principalement que les candidats justifient d'au moins un an d'expérience en relation directe avec la certification visée. Cette politique d'accessibilité souligne notre engagement à reconnaître et valoriser la diversité des parcours professionnels et personnels, en offrant des opportunités de développement et de reconnaissance officielle des compétences à travers un processus clair et accompagné.

CONTACT

Véronique Cognault

Tel : 06.74.68.09.05

cognault.veronique@gmail.com

E.R.E. Coaching et hypnose 13 rue Brossay Saint Marc 35700 Rennes

Tél : 06 74 68 09 05 N° de TVA intracommunautaire : FR 93892053349

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 53351139235 auprès du préfet de région de Bretagne

SARL au capital de 5 000 € SIRET Rennes : 892053349 00015 - Code APE : 9609 Z